



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

C/105/23

Original : anglais
11 novembre 2014

CONSEIL

Cent cinquième session

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LA FONDATION AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LA FONDATION AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT**

1. Par lettre datée du 6 août 2014, dont une copie est reproduite à l'annexe I, le Président de la Fondation africaine pour le développement a officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM soit accordé à son organisation. La réponse du Directeur général, datée du 3 novembre 2014, est reproduite à l'annexe II. Cette demande sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la 105^e session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut inviter, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, à se faire représenter à ses réunions.
3. Les buts et objectifs de la Fondation africaine pour le développement, une organisation non gouvernementale ayant son siège au Royaume-Uni, sont conformes à l'esprit, aux fins et aux principes de la Constitution de l'OIM. Ses activités s'exercent dans le domaine de la migration, des migrants, des diasporas et des ressources humaines et se déploient dans une large mesure au-delà des frontières nationales. La Fondation ne jouit pas du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Cependant, le Directeur général estime que le statut d'observateur aux réunions du Conseil renforcera les liens de coopération et servira les intérêts de l'Organisation.
4. Un projet de résolution correspondant est soumis séparément au Conseil pour examen.

Annexe I

**LETTRE DATEE DU 6 AOUT 2014 ADRESSEE PAR LE PRESIDENT DE LA
FONDATION AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT AU DIRECTEUR
GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer aux contacts noués entre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Fondation africaine pour le développement (AFFORD). Les programmes et activités mis en œuvre par l'OIM dans le domaine de la migration intéressent vivement AFFORD, et nous souhaiterions établir des relations plus étroites avec votre organisation. Notre collaboration remonte au Dialogue de haut niveau des Nations Unies tenu en 2006. Elle s'est intensifiée en 2013 dans le cadre de ce processus et des discussions concernant l'après-2015, ainsi que par l'intermédiaire de votre bureau de pays au Royaume-Uni.

J'ai le plaisir de vous informer que la Fondation souhaite prendre part aux travaux de l'Organisation internationale pour les migrations en obtenant le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. Je vous saurais gré de bien vouloir faire le nécessaire pour présenter cette demande au Conseil pour examen.

La Fondation africaine pour le développement est une organisation à l'avant-garde de l'action menée dans le domaine de la diaspora et du développement, qui a été créée au Royaume-Uni en 1994 pour « étendre et renforcer la contribution des Africains de la diaspora au développement de l'Afrique ». Nous souhaitons intensifier notre collaboration actuelle et future sur les questions de migration, diaspora et développement, notamment en ce qui concerne l'après-2015, les entreprises et l'emploi, les rapatriements de fonds et les investissements, la mobilisation et le renforcement des capacités, la recherche, l'élaboration des politiques et la sensibilisation.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DATEE DU 3 NOVEMBRE 2014 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR
GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS
AU PRESIDENT DE LA FONDATION AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 6 août 2014 par laquelle vous demandez le statut d'observateur pour la Fondation africaine pour le développement (AFFORD) auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

C'est avec satisfaction que je prends acte des relations qu'entretiennent AFFORD et l'OIM dans le domaine de la migration et du développement, notamment en vue de mobiliser, de favoriser et d'autonomiser les diasporas et les organisations africaines par un renforcement des capacités et des formations en matière de politique générale et de mobilisation. En outre, j'apprécie vivement la participation d'AFFORD au Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement depuis 2006, et sa contribution aux cartographies de la diaspora de la Sierra Leone et du Lesotho au Royaume-Uni. C'est pourquoi, je ne doute pas que nos deux organisations tireront profit d'un renforcement de leurs relations déjà étroites et cordiales.

Il sera possible de prendre les dispositions nécessaires pour saisir le Conseil de votre demande à sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra à Genève du 25 au 28 novembre 2014. Un document approprié présentant officiellement votre demande sera communiqué à tous les Etats Membres et observateurs avant cette session. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

Vous recevrez en outre une invitation officielle à cette session, au cours de laquelle la demande de statut d'observateur déposée par la Fondation africaine pour le développement sera présentée aux Etats Membres.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre demande de statut d'observateur. Aussi, permettez-moi de vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective d'un resserrement des liens entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]